



Synthèse du rapport de branche 2005 des Métiers de l'Ameublement

Cette deuxième édition de l'enquête de branche de l'artisanat de l'ameublement propose **un bilan de la profession à l'issue de l'année 2005**.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :

- **Un volet économique** concernant la structure de la profession en 2005.
- **Un volet social** traitant de l'emploi et des conditions de travail de la profession.

Un questionnaire a été adressé à 560 adhérents de l'UNAMA et 1100 entreprises non adhérentes, retour de 702 questionnaires.

1. dénombrement

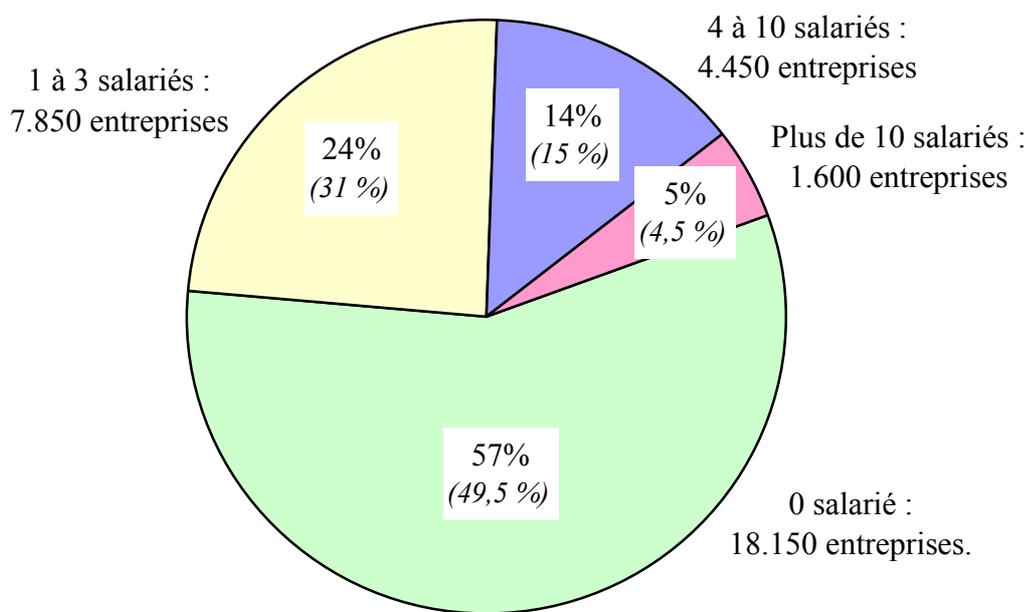
Entre 2000 et 2005, le nombre d'entreprises de l'artisanat de l'ameublement a sensiblement diminué. En effet, la Profession réunit désormais près de 32.000 sociétés, soit environ 2.000 de moins qu'il y a cinq ans.

Cette réduction concerne notamment les structures employant 1 à 3 salariés et dans une moindre mesure, celles de 4 à 10 salariés, avec des baisses respectives de 2.700 et 550 entreprises sur cette période.

A contrario, les entreprises individuelles tendent à se développer (1.300 de plus) entre 2000 et 2005, réunissant à présent 18.150 entités. Ainsi, cette strate concentre plus de la moitié (57 % précisément) des entreprises de la profession.

Seul le nombre des plus grandes structures (plus de 10 salariés) reste presque inchangé, avoisinant toujours 1.600 entreprises.

Répartition des entreprises selon l'effectif salarié*

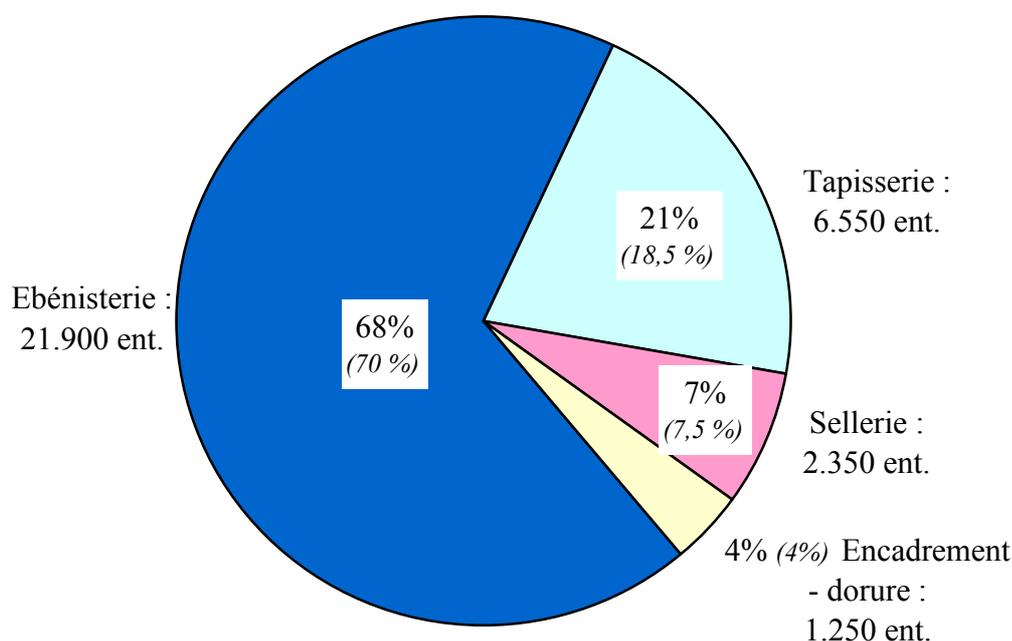


* Y compris les apprentis

Figurent entre parenthèses les données 2000

L'importante réduction du nombre total d'entreprises de l'artisanat de l'ameublement observée au cours des cinq dernières années résulte principalement d'une diminution des ébénisteries : près de 2.000 de moins sur cette période. Cependant, cette activité concerne toujours la grande majorité (les deux tiers) des entreprises de la profession.

Répartition des 32.050 entreprises selon l'activité



Figurent entre parenthèses les données 2000

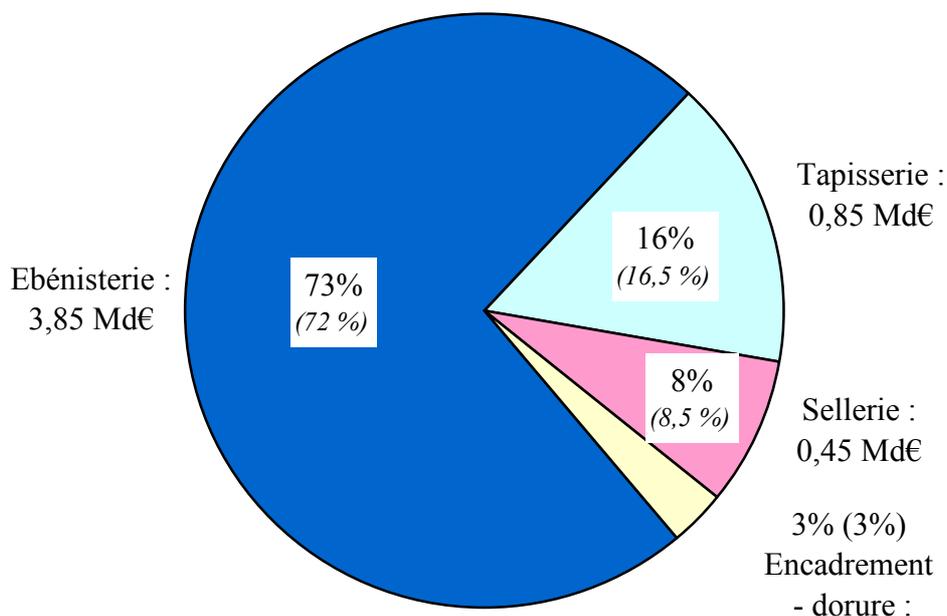
2. chiffre d'affaires de la Profession

En 2005, le chiffre d'affaires de la profession s'élevait à 5,25 milliards d'euros hors taxes, soit une baisse de 7 % par rapport à 2000.

Corrélativement à l'évolution du nombre d'entreprises selon leur taille, la dégradation de l'activité des artisans de l'ameublement observée au cours des cinq dernières années s'explique essentiellement par un franc recul du chiffre d'affaires réalisé par les entités de moyenne taille.

Induits par les différences de taille des entreprises selon l'activité, les ébénisteries et les selleries pèsent plus lourd en terme de chiffre d'affaires qu'en nombre d'entreprises. Plus précisément, ces deux catégories représentent respectivement 68 % et 7 % des sociétés mais génèrent 73 % et 8 % du chiffre d'affaires total.

Répartition des 5,25 milliards d'euros H.T. de chiffre d'affaires



Figurent entre parenthèses les données 2000

3. exportation

Comme en 2000, l'export concerne toujours un peu plus d'une entreprise artisanale de l'ameublement sur 7 (14 % précisément).

Plus de la moitié (51 % précisément) de ces sociétés exportatrices commercent avec au moins **deux** pays étrangers. Les échanges avec les Etats-Unis semblent s'être renforcés en cinq ans puisque désormais près d'une entreprise concernée sur deux travaille avec ce pays, contre moins d'un tiers en 2000.

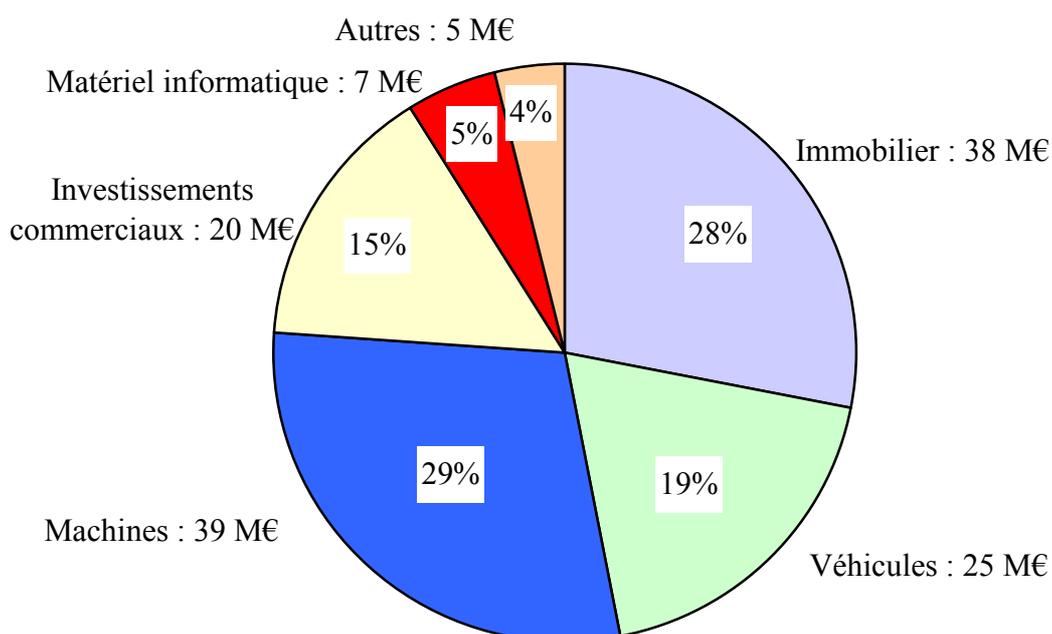
La Suisse et la Grande Bretagne ainsi que, dans une moindre mesure, l'Allemagne et la Belgique demeurent les principaux pays européens importateurs de l'artisanat de l'ameublement français.

En 2005, les ébénistes ainsi que les encadreurs-doreurs demeurent les professions les plus concernées par l'export avec des taux respectifs de 15 % et 14 %.

4. investissement

Le montant global des investissements de la profession s'est élevé à plus de 130 millions d'euros hors taxes en 2005, soit 2,5 % du chiffre d'affaires. A noter que ce taux demeure presque inchangé par rapport à 2000.

Répartition de l'investissement selon le poste



En 2005, si les tapissiers, les selliers et les encadreurs-doreurs n'ont investi qu'une part très limitée (moins de 2 %) de leur chiffre d'affaires, en revanche, les ébénistes y ont consacré un montant plus important puisque ce ratio s'établit, comme en 2000, à 3 %.

La progression des investissements immobiliers observée précédemment s'explique essentiellement par le montant consacré à ce poste par les ébénistes (29 %). Pour leur part, les autres professionnels de l'artisanat ont préféré mettre l'accent sur l'achat de véhicules ainsi que de machines.

Répartition de l'investissement selon le poste et l'activité

	Ebénisterie	Tapiserie	Sellerie	Encadrement Dorure	Ensemble
Machines	29 %	32 %	39 %	45 %	29 %
Immobilier	29 %	23 %	14 %	8 %	28 %
Véhicules	17 %	32 %	36 %	35 %	19 %
Investissements commerciaux	16 %	6 %	1 %	1 %	15 %
Matériel informatique	4 %	7 %	10 %	11 %	5 %
Autres	5 %	NS	NS	1 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

5. en résumé

- En 2005, la profession compte **près de 32.000 entreprises**, soit près de 2.000 de moins qu'il y a cinq ans. Ces sociétés ont réalisé un chiffre d'affaires global de **5,25 milliards d'euros hors taxes** en 2005, soit une baisse de 7 % comparée à 2000.
- **Les entreprises n'employant aucun salarié sont encore plus représentées** (57 % des entreprises contre 50 % en 2000), mais ne réalisent toujours que 14 % du chiffre d'affaires de la profession.
- En forte réduction entre 2000 et 2005, les **ébénistes** représentent désormais **68 % des entreprises artisanales** de l'ameublement (21.900 entreprises) qui génèrent **73 % du chiffre d'affaires** de la profession en 2005. Ils réalisent les deux tiers de leur activité en fabrication et travaillent principalement avec des particuliers. Ils sont 15 % à exporter leurs produits, essentiellement vers les Etats-Unis.

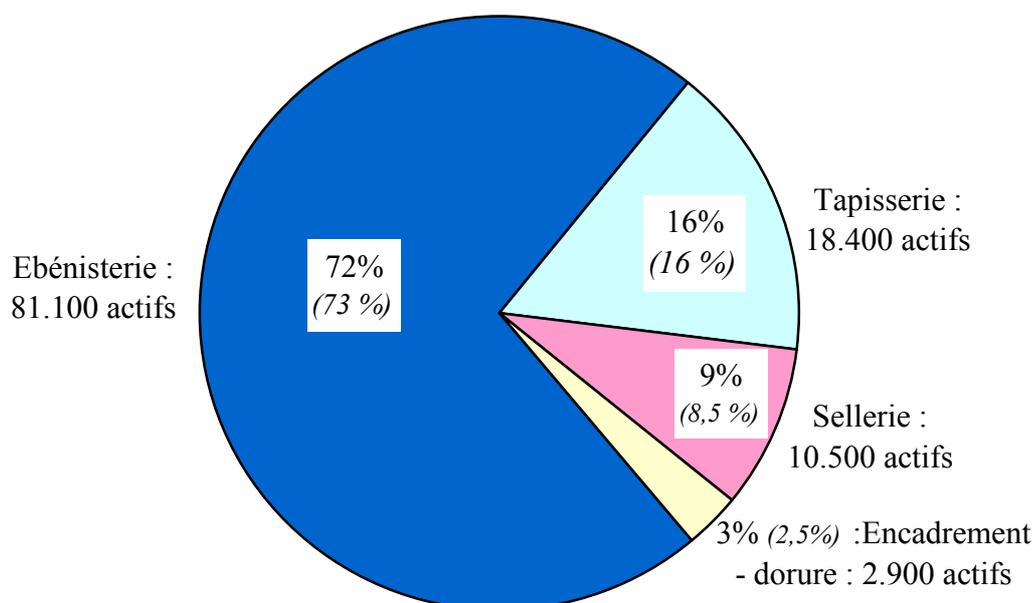
6. effectifs employés

En liaison avec l'évolution du nombre d'entreprises artisanales de l'ameublement, les effectifs employés ont diminué de 4,5 % au cours des cinq dernières années. Ainsi, au 31 décembre 2005, l'ensemble des établissements de la profession employait 112.900 actifs.

La proportion de salariés s'est très légèrement renforcée (1 point de plus) en cinq ans, s'établissant désormais à 66 % de l'effectif total, soit 74.500 salariés.

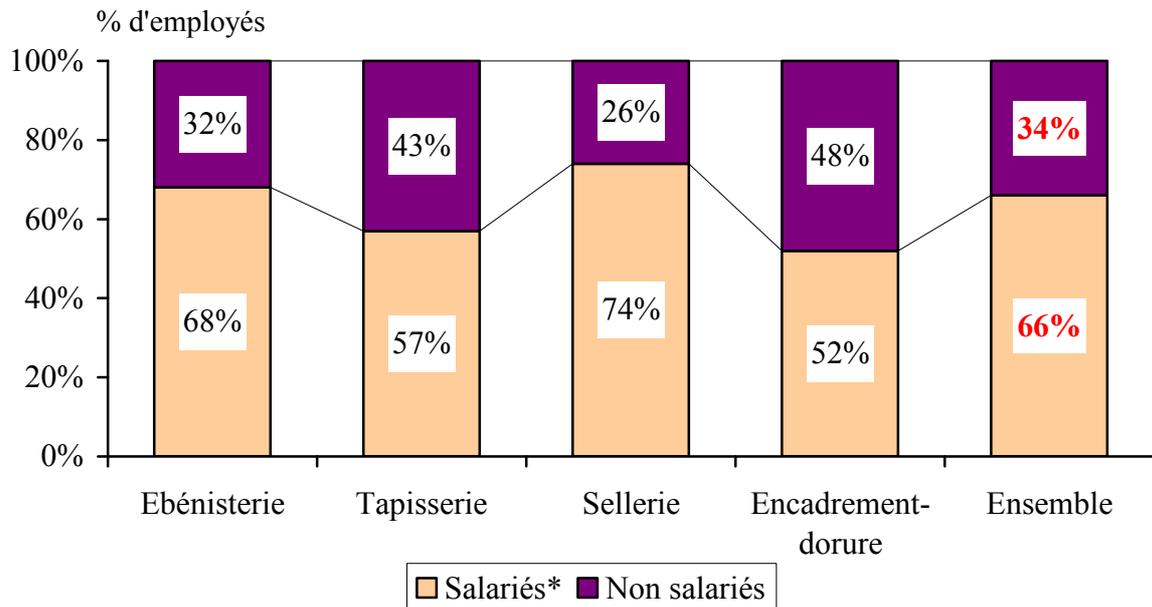
La grande majorité des effectifs de la profession (72 %) travaillent au sein des ébénisteries.

Répartition des actifs employés selon l'activité



Figurent entre parenthèses les données 2000

Détail de la répartition des 112 900 actifs



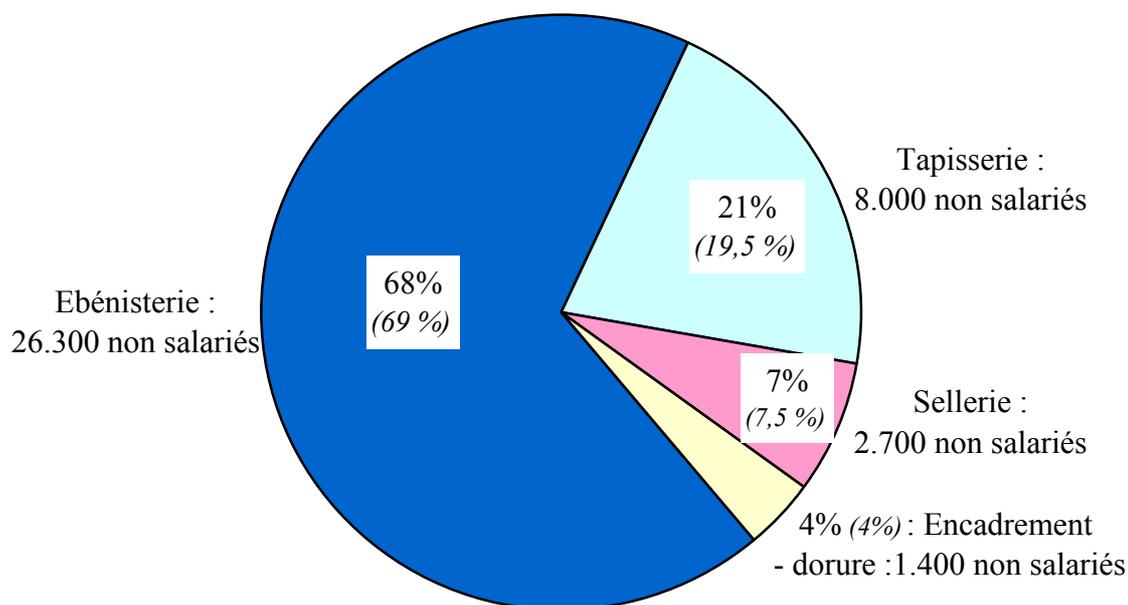
* Y compris les apprentis

7. effectifs non salariés

Corrélativement à l'évolution du nombre d'entreprises artisanales de l'ameublement selon leur taille, la part des non salariés travaillant dans les entreprises individuelles progresse sensiblement au cours des cinq dernières années, passant de 47 % en 2000 à 55 % cinq ans après.

Compte tenu de la baisse du poids des ébénisteries en terme de nombre d'entreprises, la part des non salariés travaillant dans ces structures tend à se réduire en cinq ans. Ainsi, ces sociétés réunissent désormais les deux tiers (68 % précisément) de cet effectif.

Répartition de l'effectif non salarié selon l'activité



Figurent entre parenthèses les données 2000

8. effectifs salariés

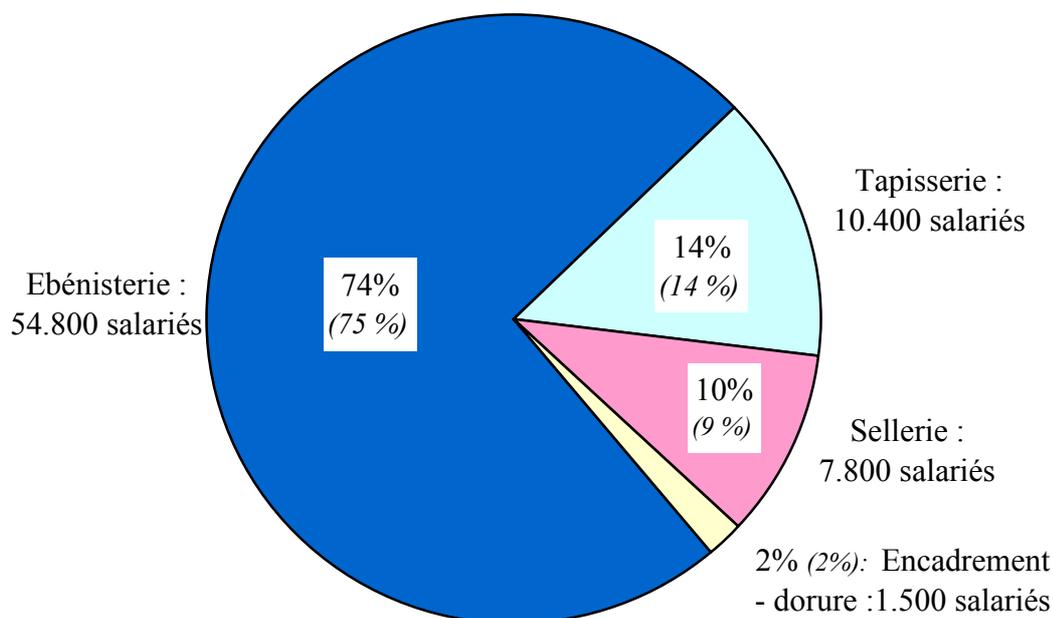
Au cours des cinq dernières années, la réduction du nombre de salariés s'avère plus limitée que celle du nombre de sociétés : - 3 % contre - 5 % pour les entreprises.

Cette moindre baisse résulte du fléchissement du personnel salarié au sein des structures de petite taille (1 à 3 salariés) compensé par la sensible progression de cet effectif pour les plus grandes entités (plus de 10 salariés).

Les trois quart des salariés travaillent au sein d'une ébénisterie alors que cette catégorie concentre les deux tiers des entreprises.

A l'image de l'évolution du personnel non salarié, la légère baisse des entreprises d'ébénisterie se répercute sur le poids des effectifs salariés de ces entités. En effet, ces sociétés emploient, en 2005, un peu moins de trois salariés de la profession sur quatre (54.800 personnes), soit 1 point de moins qu'en 2000.

Répartition de l'effectif salarié* selon l'activité



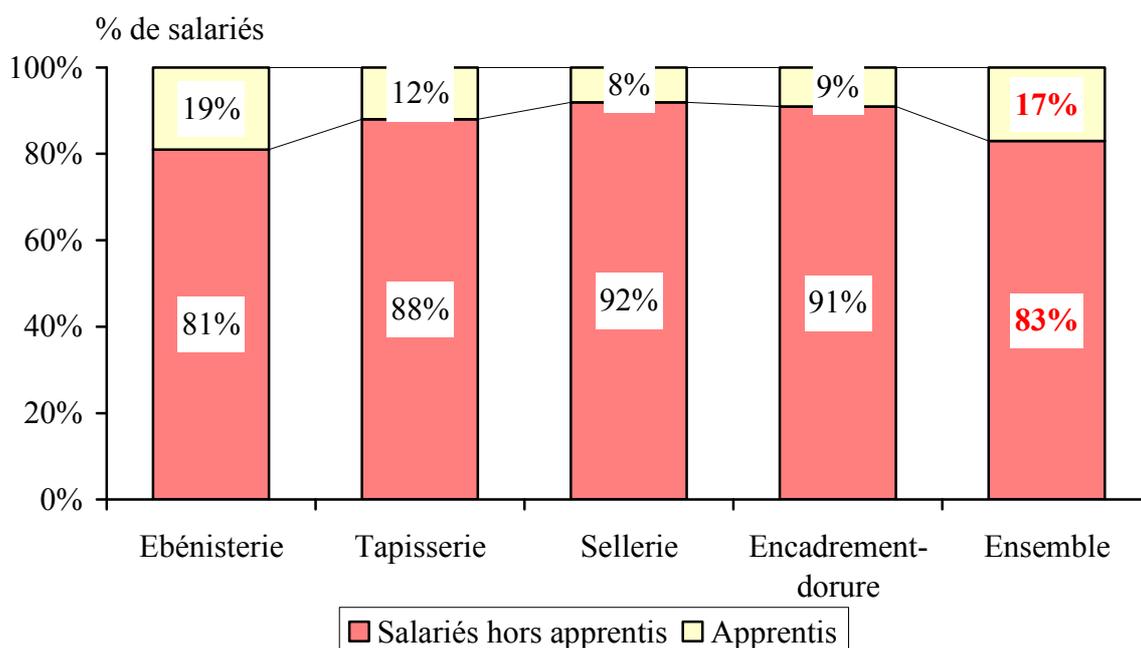
*Y compris les apprentis

Figurent entre parenthèses les données 2000

En cinq ans, les entreprises artisanales de l'ameublement ont de plus en plus recours à l'apprentissage. Alors que le nombre de salariés a globalement diminué sur cette période, en revanche la profession compte 700 apprentis supplémentaires. Ainsi, l'apprentissage représente plus d'un sixième (17 % précisément) des contrats en cours au 31 décembre 2005, soit 12.400 salariés.

Ce type de contrat semble notamment promu par les ébénistes (19 % des salariés) et, dans une moindre mesure, les tapissiers (12 % des salariés).

Répartition de l'effectif salarié* selon le poste



9. caractéristiques du chef d'entreprise

A cinq ans d'intervalle, l'âge moyen des chefs d'entreprise de l'artisanat de l'ameublement a augmenté de 3 ans, passant de 45 ans en 2000 à 48 ans en 2005.

Ce vieillissement concerne l'ensemble des responsables et ce, quelle que soit leur activité. Ainsi, les dirigeants des selleries demeurent, en moyenne, un peu plus jeunes (46 ans) que leurs confrères tapissiers (49 ans).

	Ebénis-terie	Tapisserie	Sellerie	Encadre-ment Dorure	Ensemble
Age moyen du chef d'entreprise	48 ans	49 ans	46 ans	47 ans	48 ans
<i>Rappel 2000</i>	<i>44 ans</i>	<i>47 ans</i>	<i>42 ans</i>	<i>46 ans</i>	<i>45 ans</i>

10. en résumé

- Les 32.000 entreprises de la profession employaient en 2005 près de **113.000 actifs**, dont **74.500 salariés**, soit 2.300 de moins en cinq ans.
- Le **taux de féminisation de la profession reste faible** : 23 % des salariés sont des femmes.
- Comme en 2000, plus de neuf salariés sur dix travaillent à temps plein. Les 74.500 salariés de la profession correspondent par conséquent à un effectif de 71.200 personnes occupées à temps plein (35 heures hebdomadaires).
- **Le taux de rotation du personnel demeure élevé** : 39 % des salariés ont été embauchés il y a moins de 5 ans.
- A périmètre constant (hors créations et disparitions d'entreprises), les effectifs salariés de la profession ont progressé de 4 % entre 2004 et 2005, soit 2.900 salariés de plus.
- La grande majorité des chefs d'entreprise occupait auparavant un poste de salarié dans une société du secteur ameublement.
Ils ont désormais **48 ans en moyenne**, soit 3 ans de plus qu'en 2000.
- Seul **20 % des dirigeants** de plus de 40 ans envisagent de transmettre leur entreprise à l'issue de leur activité. Parmi eux, un sur deux a une idée concernant l'identité du repreneur, le plus souvent un membre de la famille.
- Les ébénistes emploient, comme en 2000, **2,5 salariés en moyenne** et font travailler plus d'apprentis que les autres entreprises.
Ces entreprises présentent le **taux de féminisation le plus bas de la profession** et les salariés sont toujours, en moyenne, assez jeunes (34 ans).